



Motion de la section 19 (sociologie-démographie)

Face à une nouvelle baisse du nombre des postes ouverts au concours : le service public d'enseignement supérieur en danger

Réunie en séance plénière à Amiens le 12 mars 2026, la 19^e section du CNU sociologie-démographie déplore le faible nombre de postes de maître.sses de conférences et de professeur.es ouverts lors de la campagne synchronisée, en 2026. Si le nombre de postes publiés chaque année est notoirement insuffisant au regard des besoins en termes d'enseignement et d'encadrement des étudiant.es, la campagne ouverte en 2026 est à nouveau marquée par une baisse très importante. Cette situation engendre une forte précarisation des personnels par le recours massif aux vacances et une dégradation de l'offre de formation avec la fermeture de certaines d'entre elles.

Alors que l'Enseignement supérieur et la recherche souffrent d'un sous financement chronique, et que de nombreux départements de sociologie sont sous-dotés, la section 19 s'alarme également de l'avenir professionnel réservé aux collègues qualifié.es aux fonctions de MCF et de PU en recherche de postes d'enseignant.es-chercheur.euses titulaires. La session de qualification de cette année a permis de confirmer le grand nombre de candidats d'excellent niveau, qui peinent à trouver un emploi stable dans l'ESR public.

La mise en déficit des Universités liée à l'insuffisance du budget de l'ESR a mené de nombreux établissements à renoncer à la mise au concours de postes de titulaires, voire, dans certains cas à prévoir une année blanche, c'est-à-dire une année sans aucun recrutement. La 19^e section du CNU tient particulièrement à alerter sur les effets délétères de cette situation tant sur la réalisation des missions de service public que sur la dégradation continue des conditions de travail dans les établissements universitaires, avec le risque de produire des situations d'épuisement professionnel.

Dans ce contexte, la 19^e section du CNU en appelle à un engagement ferme et durable de l'État pour garantir un financement public à la hauteur des besoins du secteur. Des ressources stables et suffisantes sont indispensables pour assurer la qualité de l'offre de formation, soutenir les activités de recherche et préserver l'indépendance des institutions académiques, fragilisée par la multiplication des pressions politiques, économiques et idéologiques

La sauvegarde d'un service public d'enseignement supérieur ouvert à toutes et à tous, soutenu par des moyens publics adéquats et fondé sur la liberté académique, représente aujourd'hui un enjeu central pour l'avenir de la recherche, la formation des citoyen.nes et la vitalité du débat démocratique.